

Colloque annuel
de la **Société Française pour le Droit International**



EXTRATERRITORIALITÉS & DROIT INTERNATIONAL

Jeudi **23** et Vendredi **24** mai 2019

à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
de l'Université d'Angers – Amphi. Volney

Informations & inscription sur : sfdi2019.tk

Sfdi
Société Française pour le Droit International



Alliance
europa

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Région
PAYS DE LA LOIRE



U.A. FACULTÉ
DE DROIT, D'ÉCONOMIE
ET DE GESTION
UNIVERSITÉ D'ANGERS

GIDE
GISE LYNETTE NOUËL

CC CENTRE
JEAN BODIN
Recherche Juridique et Politique



Canadian Council on International Law
Conseil canadien de droit international

L'extraterritorialité dérange lorsqu'elle est subie, mais elle arrange lorsqu'elle est perçue comme un outil de projection de la puissance étatique. Dans les années 1980, la doctrine s'est penchée sur la définition de l'extraterritorialité et sur ses limites en termes de légalité internationale, sans jamais parvenir à un consensus. Qu'en est-il 35 ans plus tard, alors que l'interdépendance des États et les chocs de puissance qui en découlent se sont considérablement accrus, refaçonant ainsi le droit international ?

Plus que jamais, le concept est aujourd'hui chargé d'une forte dimension politique, qui rend son analyse objective d'autant plus difficile. On l'associe souvent à une forme d'unilatéralisme impérialiste, en oubliant par ailleurs que l'extraterritorialité est également pratiquée par l'Union européenne et certains de ses États membres. De plus, pour certains domaines, loin d'être interdit, son exercice est commandé par le droit international lui-même.

La thématique est classiquement abordée selon une grille de lecture publiciste, qui conduit à s'interroger sur l'existence d'un titre de compétence étatique et sur la licéité de l'action d'un État. Dans la pratique la plus récente, cette approche est concurrencée par une logique privatiste, qui repose sur la définition d'un lien de rattachement et, éventuellement, sur la coordination des ordres juridiques. La doctrine propose par ailleurs une lecture transdisciplinaire, qui consiste à dépasser le principe de territorialité, pour se concentrer sur les communautés de valeurs ou d'intérêts comme unité de régulation. Peut-on combiner ces approches dans une démarche claire et empirique ?

Ces appréciations divergentes imposent de mener au préalable un travail de généalogie, de définition et de taxinomie, mais aussi de recenser, aussi exhaustivement que possible, les différentes formes de l'extraterritorialité dans la multitude de domaines où elle se manifeste.

Nous tenterons de cerner et discerner les réponses à ces questions par une approche structurelle des concepts, notions, méthodes (1ère demi-journée), puis en déclinant les champs matériels du droit international concernés, en distinguant entre les domaines dans lesquels l'extraterritorialité tire sa source directe ou indirecte du droit international, en devenant ainsi un outil de protection de valeurs ou du moins des intérêts communs (3ème demi-journée) et ceux où elle est une manifestation de puissance, un instrument de la projection de celle-ci (4ème demi-journée). La 2ème demi-journée est consacrée à une revue de l'actualité institutionnelle 2018-2019 par les juges français des juridictions internationales, ainsi que par les membres français des instances internationales d'experts et par le conseiller juridique du Quai d'Orsay.

PROGRAMME – Jeudi 23 mai

9h00 Mots de bienvenue

Christian Robledo, Président de l'Université d'Angers
Christophe Daniel, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Félicien Lemaire, Directeur du Centre Jean Bodin

REPENSER L'EXTRATERRITORIALITÉ : CONCEPTS, ACTEURS ET APPROCHES

9h45 Définitions et approches

Modérateur : Alain Pellet, Professeur émérite de l'Université Paris Nanterre

1. Extraterritorialités : définitions, critères et taxinomies

Alina Miron et **Bérangère Taxil**, Professeures à l'Université d'Angers

2. Lectures publiciste et privatiste de l'extraterritorialité :
dichotomie ou convergence ?

Mathias Audit et **Yann Kerbrat**, Professeurs à l'Université Paris 1 Sorbonne

11h30 Les acteurs et leurs stratégies de/ face à l'extraterritorialité

Modérateur : Evelyne Lagrange, Professeure à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

1. Les stratégies des pouvoirs publics face à l'extraterritorialité

Karine Berger, Conseillère communale de Gap et anciennement députée

2. Les stratégies des entreprises multinationales : entre compliance
et contestation judiciaire

Mélanie Étienne, Head of Investigations & Product integrity legal at Airbus

13h00 Réunion du Conseil

15h00 Actualités institutionnelles en droit international

Ronny Abraham, Juge et ancien président de la Cour internationale de Justice
François Alabrune, Directeur des affaires juridiques du ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Hélène Tigroudja, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Comité
des droits de l'homme des Nations Unies

17h15 Assemblée générale de la SFDI

Dîner de Gala

Vendredi 24 mai

EXTRATERRITORIALITÉS ET UNILATÉRALISME

9h30 Les sanctions extraterritoriales comme outil de politique extérieure

Modérateur : Kirill Gevorgian, Juge à la Cour internationale de Justice

1. Panorama de la pratique contemporaine en matière de sanctions extraterritoriales

Charlotte Beaucillon, Professeure à l'Université de Lille

2. Les réactions des États affectés

Antonios Tzanakopoulos, Professeur associé à l'Université d'Oxford

3. Les lois de blocage et autres réactions des tiers affectés

Jean-Sébastien Bazille, collaborateur du cabinet Gide Loyrette Nouel, Paris

11h30 L'extraterritorialité comme outil de politique économique

1. Extraterritorialité et utilisation du droit comme moyen de pression économique : l'affaire Alstom

Frédéric Pierucci, Directeur général d'Ikarian

2. Extraterritorialité et compétence économique

Régis Bismuth, Professeur à l'École de Droit de Sciences Po

3. L'extraterritorialité en matière financière et bancaire

Mathieu Françon, Avocat à la Cour

4. L'extraterritorialité dans le domaine de la concurrence : convergences transatlantiques ?

Francesco Martucci, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

EXTRATERRITORIALITÉS ET TRANSNATIONALISME

14h30 Atelier 1. Extraterritorialité et normes *erga omnes*

Modérateur : Hélène Tigroudja, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies

1. La définition d'une juridiction extraterritoriale en matière de droits de l'homme

Thibaut Fleury-Graff, Professeur à l'Université de Rennes 1

2. L'extraterritorialité en matière environnementale

Jaye Ellis, Professeure à la faculté de droit et l'École d'environnement à l'Université McGill

3. Responsabilité sociétale des entreprises et compétence civile extraterritoriale

Marie Nioche, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

4. Droit des migrations et contrôles aux frontières

(un jeune chercheur et son thème spécifique)

14h30 **Atelier 2. Extraterritorialité et numérique**

Modératrice : **Anne-Thida Norodom**, Professeure à l'Université Paris-Descartes

1. Les injonctions extraterritoriales aux entreprises du numérique

Karen Eltis, Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

2. Quelle territorialité pour la preuve numérique ?

Théodore Christakis, Professeur à l'Université de Grenoble

3. L'extraterritorialité des législations relatives à la protection des données

Valère Ndior, Professeur à Université de Bretagne occidentale

4. Les enjeux soulevés par la portée extraterritoriale des projets de taxation des multinationales du numérique

Denys-Sacha Robin, Docteur en droit qualifié aux fonctions de Maître de conférences

16h30 **Plénière : Extraterritorialité et corruption**

Modérateur : Président **Gilbert Guillaume**

1. Les compétences élargies des Etats à l'égard de la corruption internationale

Patrick Jacob, Professeur de l'Université de Versailles

2. La définition internationale d'une compétence extraterritoriale en matière de corruption et détournement de fonds publics

Nicola Bonucci, Directeur des affaires juridiques de l'OCDE

3. Approches nationales de la lutte internationale contre la corruption

Laurent Cohen-Tanugi, Avocat Paris

4. Les outils d'enquête extraterritoriaux en matière de corruption

Frederick Davis (sous très grande réserve), Avocat Debevoise & Plimpton LLP

17h45 **Conclusions générales : Hervé Ascensio**, Professeur à l'Université Paris 1

Panthéon Sorbonne

18h00 **Cocktail de clôture**

Centre Jean Bodin
Recherche Juridique et politique

Faculté de droit, d'économie et de gestion
13 allée François Mitterrand - BP 13 633
49 036 ANGERS

centrejeanbodin.univ-angers.fr

Responsables scientifiques

Alina Miron et Bérangère Taxil

Contact

Florian MOITROT
Chargé d'appui à la recherche
Centre Jean Bodin
secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr